

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
04500 MONTAGNAC-MONTPEZAT

Digne les Bains, le 13 juillet 2017

Monsieur le Maire,

En référence au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, vous m'avez fait connaître que vous souhaitez modifier l'organisation du temps scolaire dans la commune que vous administrez.

Je vous confirme par la présente qu'au vu de votre proposition et de l'avis favorable du conseil d'école (ou majoritairement favorables des conseils d'école), j'arrête l'organisation du temps scolaire mise en place à compter de la rentrée scolaire 2017 conformément à votre demande, à savoir :

MONTAGNAC MONTPEZAT	RNE : 0040218R Ecole élémentaire			
Lundi	08h45	11h45	13h30	16h30
Mardi	08h45	11h45	13h30	16h30
Mercredi				
Jeudi	08h45	11h45	13h30	16h30
Vendredi	08h45	11h45	13h30	16h30

Permettez-moi de vous rappeler les termes de mon courrier du 28 juin par lequel, je vous invitais, d'une part, à consacrer la matinée libérée du mercredi à l'organisation d'activités éducatives, sportives et culturelles, permettant ainsi aux enfants des familles les moins favorisées d'accéder à des ressources diversifiées et, d'autre part, à conforter des temps d'étude surveillée ou encadrée en fin d'après-midi, répondant à la priorité donnée par le ministre de l'éducation nationale à l'aide à la réalisation des devoirs.

Je vous remercie de votre concours et vous rappelle que moi-même et les services de la direction départementale sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués.

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale
des Alpes de Haute Provence.



Eric LAVIS

Copie :

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription de Manosque

Division
Pôle Vie de l'élève
et de l'établissement

Référence
Courrier validation OTS 2017
Montagnac

Dossier suivi par
Marie-Christine BARBERO

Téléphone
04 92 36 68 75
Fax
04 92 36 68 68
Mél.
ce.pveve04@ac-aix-
marseille.fr

Avenue du Plantas
04004 Digne-les-Bains